

CONTEXTE :

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 73 communes, 3 départements et la Région PACA. Son équipe est constituée d'environ 45 personnes et ses locaux administratifs sont situés sur le domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.

Le syndicat comporte 3 objets/compétences :

1. La mise en œuvre de la Charte du Parc pour les 46 communes labellisées Parc naturel régional du Verdon
2. La mise en œuvre de la politique de gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant du Verdon (69 communes) : portage du SAGE et du contrat rivière, gestion quantitative, préservation de la qualité des eaux
3. La mise en œuvre de la compétence GEMAPI pour le compte des intercommunalités, depuis le 1^{er} janvier 2020, à l'échelle du bassin versant également.

Le syndicat a été labellisé EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin versant du Verdon en avril 2021 au titre des objets 2 et 3. Il met en œuvre, par transfert des intercommunalités, la compétence GEMA qui comprend notamment « *la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines* » missions qui étaient déjà assurées par le syndicat avant la réforme de la politique de l'eau et l'arrivée de la compétence.

MISSIONS :

Placé sous l'autorité de la responsable du pôle eau et milieux aquatiques, le chargé de projet a pour mission le pilotage des projets de restauration hydromorphologique des cours d'eau du bassin versant et l'accompagnement des projets de restauration des continuités écologiques portés par d'autres maîtres d'ouvrage.

ACTIVITES :

1) le pilotage des projets de restauration hydro-morphologique (dont celui du Colostre) :

L'objectif des projets est de retrouver un bon fonctionnement global des cours d'eau, tout en répondant aux besoins et usages socio-économiques (irrigation agricole, usages touristiques, intérêt patrimonial, attentes des riverains et des pêcheurs...). Un premier projet autour du Colostre est mis en œuvre par le syndicat mixte, un autre est en phase étude (Pesquier et Recluse à Castellane), et deux en projet (étude à lancer).

Le Chargé de projet pilote la mise en œuvre des projets de restauration : élaboration des cahiers des charges et recherche des financements, animation du groupe projet interne, des comités de pilotage et technique, des groupes de travail, relations avec les élus, les partenaires, les services de l'Etat, planification des actions, lancement et suivi (notamment financier) des actions, information et consultation des riverains, formalisation de l'accord des propriétaires riverains ou démarche de maîtrise foncière, suivi de l'enquête publique, encadrement des prestataires (maître d'œuvre et/ou entreprises travaux...). Un important travail de concertation et de communication est nécessaire, ne se limitant pas aux propriétaires riverains : les projets s'accompagnent d'une démarche de réappropriation de la rivière et de son fonctionnement, visant à s'appuyer sur une vision renouvelée du cours d'eau, de ses usages et de ses fonctionnalités.

2) le pilotage des plans de gestion sédimentaires :

L'EPAGE Verdon porte trois plans de gestion sédimentaires et des espaces de bon fonctionnement du Verdon : haut Verdon, sur un secteur au fonctionnement naturel en milieu torrentiel, moyen et bas Verdon sur des secteurs impactés par la présence d'ouvrages hydroélectriques (déficit sédimentaire et modification de l'hydrologie). Le chargé de projet est chargé de piloter la mise en œuvre de ces plans de gestion, avec l'appui des techniciens rivière concernés pour la mise en œuvre des actions (transfert réinjection de matériaux, dévégétalisation de structures alluvionnaires, décorsetage, suivis) : programmation des actions, validation des cahiers des charges et des dossiers de demande de financement, appui aux techniciens rivière pour la mise en œuvre des actions.

3) l'accompagnement des projets de restauration des continuités écologiques sur le bassin versant du Verdon :

Le chargé de projets accompagnera tout ou partie des projets de restauration des continuités écologiques. Il s'agit d'accompagner les maîtres d'ouvrages dans la réalisation des phases études et travaux, en fonction de leurs besoins : appui pour la constitution des demandes de subventions et pour engager leurs opérations (cahiers des charges, financement, marchés publics), accompagnement du lancement et du déroulement des actions.

4) Participer aux autres projets transversaux mis en œuvre au sein du Syndicat mixte où les compétences du Chargé de projet sont requises :

En lien avec la chargée de gestion du risque inondation sur les projets qui nécessitent une approche mixte entre gestion/prévention du risque et restauration des milieux.

Pour l'ensemble des activités, le Chargé de projet est très attentif à la bonne prise en compte de l'ensemble des enjeux dans la conduite des projets. Il s'attache à ce que la conduite des projets aboutisse à déterminer de façon concertée le meilleur compromis entre coûts et contraintes, gains pour l'environnement et aspects socio-économiques. Pour cela, il associe aux projets l'ensemble des acteurs, partenaires ou techniciens du Parc concernés.

CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT :

Filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial

FILIERE METIER – Environnement

FAMILLE – Gestion et développement de projet

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES :

* **Savoirs** : formation pluridisciplinaire, Bac + 5 en **géomorphologie fluviale**, gestion de l'eau et des milieux aquatiques, environnement, aménagement du territoire et gestion des ressources environnementales. Une connaissance sur les spécificités des milieux torrentiel sera un plus.

Fonctionnement des milieux aquatiques (hydrologie, hydromorphologie et dynamique, hydrobiologie et écologie des milieux aquatiques, qualité des eaux) et plus spécifiquement **hydromorphologie** ;

Droit de l'environnement (droit de l'eau) ; Maîtrise d'ouvrage ; Maîtrise foncière ; Fonctionnement des collectivités dont : compétence GEMAPI, commande publique.

Est attendue une expérience réussie sur un poste comparable de conduite de projet de restauration hydro-morphologique de cours d'eau, de pilotage de la maîtrise d'œuvre et de médiation avec les propriétaires riverains.

* **Savoir-faire** : Méthodes et techniques liées à l'animation, la médiation, la conduite de projets ; Analyse stratégique ; Réalisation de cahier des charges ; gestion de financements et européens ; goût pour la communication ; Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu complexe des acteurs ; Qualités relationnelles et rédactionnelles ; Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, maîtrise des SIG.

* **Savoir-être** : Aptitude à travailler en équipe ; Ouverture aux approches complexes ; Ecoute, dialogue ; **Sens de l'organisation** ; Autonomie ; Prise d'initiative

Permis B et véhicule obligatoires.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Poste permanent qui pourra être pourvu par un contractuel à partir du 1^{er} mars 2023.
- Localisation : l'activité est basée à la Maison du Parc, à Moustiers-Sainte-Marie
- Efforts physiques : activité nécessitant une présence régulière sur le terrain, des déplacements et interventions sur site,
- Conduite de véhicule : permis B nécessaire pour la conduite des véhicules de service
- Déplacements : activité amenant à des déplacements sur l'ensemble du territoire du bassin versant (69 communes) de même que sur le territoire régional et national
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique
- Contraintes horaires : activité normalement exercée en journée mais parfois en soirée ou week-end (réunions, représentation du Parc lors de manifestations...)

Adressez votre candidature (CV + lettre de motivation) **avant le 9 février 2023**, à :

Monsieur le Président, Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx - 04360 Moustiers Ste Marie

Par courrier ou par mail (info@parcduverdon.fr)